

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-21-0711 du 18/05/2021**

Arrêté du 12 mai 2021

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe.

Date d'application : 01/09/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE**



**ARRÊTÉ**

portant affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe

**LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 96-1026 du 26 novembre 1996 relatif à la situation des fonctionnaires de l'État et de certains magistrats dans les territoires d'outre-mer de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis-et-Futuna ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'instruction du bureau SPIB-1B n° 2021/02/3089 du 9 février 2021 relative au référentiel des structures comptables au 31/12/2021 ;

Vu la demande de l'intéressé ;

**ARRÊTE :**

**Article premier** : L'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe, dont le nom suit est affecté dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
GILLES	RAMOND	812826	DRFIP LOIRE-ATLANTIQUE TS ANCENIS	DFIP NOUVELLE-CALEDONIE TS PAIERIE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	01/09/2021

**Article 2** : Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 12 MAI 2021

POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES  
ADJOINTE À LA CHEF DU BUREAU RH-1B,

MARIE-ÉLISABETH GOULLIN

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756